CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E173076** **VALABLE JUSQU'AU** **25/04/2027**

ÉDITÉ LE 10/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 4 030

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THONON-LES-BAINS 2008B00183

Siret : 502 301 575 00036

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 8404991

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AL 049 955

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AL 049 955

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/02/2026

Raison sociale : ISOPLAC RENOVATION

31 CHEMIN DES TISSOTTES
74200 THONON-LES-BAINS

Téléphone : 04 50 71 79 00 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
HALILOVIC EDIN CO-GÉRANT / HALILOVIC AMRA CO-GÉRANT / HALILOVIC SAKIBA CO-GÉRANTE

Site Internet : http://www.isoplac-renovation.fr

E-mail : isoplacreno@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 866 688 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur	5	03/04/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		10/06/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/02/2026 14:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E173076** **VALABLE JUSQU'AU** **25/04/2027**

ÉDITÉ LE **10/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2008
Forme juridique : SARL

Capital : 4 030

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THONON-LES-BAINS 2008B00183

Siret : **502 301 575 00036**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 8404991

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AL 049 955

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AL 049 955

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/02/2026

Raison sociale : **ISOPLAC RENOVATION**

31 CHEMIN DES TISSOTTES
74200 THONON-LES-BAINS

Téléphone : 04 50 71 79 00 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.isoplac-renovation.fr
E-mail : isoplacreno@orange.fr

Responsabilité légale :
HALILOVIC EDIN CO-GÉRANT / HALILOVIC AMRA CO-GÉRANT / HALILOVIC SAKIBA CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	03/04/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	10/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	10/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.